

ESCORTE 1 à la UNE

Hier, 10 février 2022, encore une énième extraction escorte 1 qui se passe mal !

En effet, Madame la Directrice Interrégionale, **La CGT pénitentiaire du PREJ de Val-de-Reuil** ne comprend toujours pas comment peut-on classer un détenu en escorte 1 quand :

-A l'arrivée de l'escorte, l'information est donnée par les agents du CD de Val-de-Reuil que le détenu est **porteur de lames de rasoir (détenu coutumier des faits)** ;

-A la prise en charge, celui-ci **refuse la fouille intégrale** ;

-**Le détenu met sa ceinture autour de la main en menaçant les collègues** ;

-**Le détenu veut asséner des coups de tête et de genoux au Premier Surveillant** ;

- **Le détenu frappe avec la tête et les pieds dans la porte de la geôle du VTD, jusqu'à la faire Plier.**

Trouvez-vous ce comportement compatible avec les critères d'évaluations du niveau d'escorte 1 ?

La CGT pénitentiaire du PREJ de Val-de-Reuil réclame à nouveau Madame la Directrice Interrégionale :

Que dans vos établissements soient réévalués les niveaux d'escorte afin de garantir la sécurité de vos personnels.

Les critères d'évaluations sont établis par rapport au comportement du détenu à l'intérieur des murs mais en aucun cas n'est pris en compte la gestion du détenu sur la voie publique avec les contraintes inhérentes aux escortes.

Trop d'incidents sont à déplorer !

Attendons-nous à avoir des blessés dans nos rangs pour réagir !!!

Les tracts CGT Pénitentiaire se suivent et se ressemblent mais rien ne change !

A Val-de-Reuil, le 11 février 2022

Le Bureau Local CGT Pénitentiaire